

# La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Octobre  
2020  
n° 5



## Éditorial



Depuis le 17 mars dernier, après une période de confinement de deux mois, la reprise scolaire fut effective le 18 mai. La ducasse réduite à sa plus simple expression (présence des forains) dut être stoppée dès le lundi à midi. Le centre de loisirs connut la même mésaventure dès son début. Les vacances au cours desquelles les déplacements sur le sol français furent tolérés, ont connu un accroissement significatif de la transmission du virus.

La rentrée scolaire de septembre connut quelques interruptions pour les classes de CE1 et CP de l'école du centre suite à la détection de cas positifs. Tout est rentré rapidement dans l'ordre. La période est difficile, il nous faut admettre que la gestion de cette crise sanitaire et économique est compliquée. Apportons notre contribution à la résolution de la limitation de la circulation du virus plutôt que de critiquer les décisions prises par le gouvernement, les préfets, les régions, les départements et les communes. À chaque niveau nous essayons de réagir pour le bien de tous.

Sur le plan communal je félicite et remercie pour leur contribution efficace :

- Les directrices et les équipes enseignantes qui ont oeuvré dans l'intérêt des enfants et des familles.
- Le Directeur Général des Services qui a su animer, coordonner et responsabiliser les différentes équipes :
  - personnel administratif
  - personnel technique
  - personnel de service

en parfaite concertation avec les élus. La réussite quelque soit le domaine est le résultat d'une bonne collaboration entre élus et le DGS. Celle-ci est parfaite, continuons ainsi.

- Les responsables des associations que nous avons rencontrés les 29 et 30 septembre. Les conditions de reprise de leurs activités ont été élaborées en concertation. Je salue leur collaboration à la mise en place de celles-ci. Maintenir au maximum l'activité tout en garantissant la sécurité sanitaire est le souhait commun.

Où est l'équilibre? Bien malin celui qui détient la solution.

- La direction et le personnel de la Résidence du Plessy : EHPAD.

L'espace Louis de Berquin est ouvert au laboratoire chargé des prélèvements pour test COVID 19 : c'est un service rendu à la population, quoi de plus naturel.

Nous avons ouvert les commissions à la liste minoritaire et j'étais persuadé que vu leur accord donné aux décisions prises lors de chacune d'entre elles, nous pouvions envisager une collaboration sereine. Cette position ne serait-elle pas partagée par tous?

Nous assumons l'organisation proposée par notre groupe. Les personnes concernées méritent le respect. Je leur fais entière confiance. Notre programme sera respecté, nous en sommes les initiateurs et les réalisateurs. Depuis 25 années nous avons tenu nos promesses et n'avons aucun besoin de rappel. C'est dans l'action que l'on reconnaît l'efficacité.

En résumé continuons à travailler en bonne intelligence avec le DGS qui transforme nos souhaits en actions légales, pour réussir la mise en place de nos projets : je m'y engage.

J'ai reçu la visite du major Fabrice LEROY en charge de la brigade de Merville. Les points suivants furent évoqués :

- **Sécurité routière** : des contrôles de vitesse m'ont été promis, attention à vous!!
- **Vols** : peu de cas en ce moment chez nous
- **Problèmes de voisinage** : privilégier la communication, puis conciliation et si impossibilité dépôt de plainte à la gendarmerie. Respectons nous les uns les autres et tout ira mieux.

Bonne continuation à tous,  
bon courage dans l'attente de jours meilleurs.

**Jean-Paul SALOMÉ**  
Maire de Vieux-Berquin

**CONSOMMER LOCAL. AIDONS NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS AGRICULTEURS.  
ILS ONT BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN D'EUX. MERCI PAR AVANCE!**

## ÉCOLE LÉONARD DE VINCI, ÉCOLE DU DROOGHOUT, ÉCOLE SAINTE MARGUERITE MARIE

### RETOUR SUR L'ANNÉE ECOULÉE

Suite au confinement du mois de mars, les équipes pédagogiques de nos écoles ont dû réinventer des approches nouvelles et créatives afin de ne pas rompre le lien avec les familles.

Chacun et chacune, enseignante, parent, élu, personnel municipal s'est investi chaque jour pour continuer à faire vivre notre communauté éducative ainsi que notre village.

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes pédagogiques sont restées mobilisées auprès de chaque élève que ce soit à distance ou en présentiel.

Nous les remercions de leur investissement sans faille dans ce contexte si particulier.

### LE POINT SUR LA RENTRÉE

Notre commune compte 303 enfants scolarisés au sein des trois écoles au 1<sup>er</sup> septembre (193 à l'école Léonard de Vinci, 70 à l'école du Drooghout, 40 à l'école Sainte Marguerite Marie).

La rentrée des classes s'est bien passée malgré le cas de Covid à l'école Léonard de Vinci, les enseignantes, la mairie, les parents se sont mobilisés rapidement pour respecter les consignes ministérielles et assurer à chaque élève un enseignement de qualité, comme lors du confinement.



Souhaitons que l'année 2020 - 2021 soit riche de bienveillance et de respect mutuel afin que les enfants puissent évoluer et apprendre sereinement, en profitant des nombreux projets de nos écoles. ■



## PERSONNEL COMMUNAL

ATSEM à l'école Léonard de Vinci, très appréciée des enfants et du personnel enseignant, **Francine DORMIEU** a fait valoir ses droits à la retraite en cette rentrée de septembre.

**Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite !**

Elle est remplacée par **Nancy FAUVART**, 33 ans, 3 enfants, résidant à Vieux-Berquin. Maillon discret mais indispensable au fonctionnement d'une école maternelle, les 3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) de l'école assistent l'enseignant de la classe de maternelle, l'aident à préparer les activités et s'assurent du bien-être des enfants tout au long de la journée.



À l'école du Drooghout, **Lolita FONTEYNE**, 26 ans, résidant hameau de Sec-Bois, animatrice BAFA, renforce l'équipe d'encadrement du temps de cantine à la salle des fêtes depuis la rentrée. ■



MÉDIATHÈQUE

## RÉOUVERTURE PROGRESSIVE

Depuis le mardi 15 septembre, nous avons le plaisir de vous accueillir pour la réouverture de la médiathèque les mardis de 16h à 19h et les samedis de 10h à 13h.

Un protocole a été établi pour vous permettre de venir en toute sécurité :

- **Port du masque obligatoire** (pour les plus de 11 ans).
- **Entrée par le « déambulateur »** avec dépôt des documents à rendre sur une table prévue à cet effet.
- **Désinfection des mains** au gel hydro-alcoolique obligatoire avant de franchir la porte donnant accès à la médiathèque.
- **Inscription de vos coordonnées** afin d'être contacté si une personne présente le même jour que vous se révèle, quelques heures ou quelques jours plus tard, positive au coronavirus.
- **Accès à la médiathèque limité** à 5 personnes simultanément.
- **Fléchage** indiquant le sens de circulation pour limiter les croisements.

→ **Passage par la banque de prêt** pour finaliser le prêt des documents puis sortie du bâtiment.

→ **Les ordinateurs, chaises et autres espaces de convivialité ne seront pas accessibles.** La consultation sur place des documents ne sera pas autorisée.

Il sera également demandé aux adhérents d'un même foyer de venir seul dans la mesure du possible.

La boîte de retour extérieure vous permet de rendre les documents empruntés aux horaires de fermeture de la médiathèque.

Pour votre sécurité et celle du personnel et bénévoles de la médiathèque, tous les documents restitués sont mis en quarantaine pour une durée de 3 jours, conformément aux recommandations de la profession et du ministère de la Culture. L'évolution de la situation sanitaire de Covid-19 a entraîné la décision de suspendre les animations. ■

EHPAD

## RÉSIDENTS DU PLESSY

Dans le cadre du déconfinement, une nouvelle mise à jour du plan de reprise progressive de l'activité a été élaborée et validée par le Directeur, le médecin référent et la cadre de santé.

Les Résidents et les familles sont scrupuleusement informés de ces changements au fur et à mesure.

Notons que ce plan est toujours consultable sur le site Internet de l'EHPAD.

Cette mise à jour a été présentée le 8 septembre 2020 au Conseil d'Administration, soumise également aux membres du Conseil de vie sociale, et a fait l'objet d'une transmission à l'ARS en date du 10 septembre 2020.

Une bonne nouvelle : à partir du 6 octobre prochain, reprise vigilante des interventions des bénévoles et coiffeurs.

L'Association Résidents plus pourra de ce fait, reprendre ses activités après une réunion préparatoire définissant strictement les conditions d'intervention (animations ciblées, lieu, EPI, distanciation, nombre d'intervenants, port du masque, etc...).



Enfin, un petit plaisir fortement apprécié par les Résidents à l'occasion du 14 juillet : en effet, l'Association Résidents Plus et la Commune se sont associées pour offrir un très beau gâteau fait par la Boulangerie Bréal et du Pétillant (à consommer avec modération). ■

## LE JEU DES 1000 EUROS

Diffusé du lundi au vendredi sur France Inter à 12h45 et enregistré dans les communes de France.

Ce jeu est basé sur des questions de culture générale, toutes envoyées par des auditeurs. Les candidats sont sélectionnés sur place à l'heure de l'enregistrement. Le jeu est ouvert à tous sans inscription ni obligation de participer. Plus d'un million d'auditeurs l'écoutent tous les jours.

L'équipe sera en tournée dans la région en octobre et sera donc accueillie dans la commune le mardi 13 octobre.

L'enregistrement se déroulera au Grand Cabaret des Hauts de France, l'entrée est libre à partir de 18h30. Les sélections des participants au jeu se feront au même endroit à 18h30.

Nous vous rappelons l'importance du respect des gestes barrière. Le masque sera obligatoire pendant toute la durée de l'enregistrement. Les mesures de distanciation physique seront respectées.

Un grand merci au Grand Cabaret ; à toute la famille CHEVALIER pour son accueil qui nous permet de réaliser l'enregistrement dans les conditions requises au vu de la crise sanitaire. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de France inter, venez nombreux représenter la commune de Vieux Berquin. ■



NICOLAS STOFFLET

## CENTRE DE LOISIRS

### JUILLET 2020 FESTIVAL DU CIRQUE BERQUINUS

Le centre de loisirs a accueilli 49 enfants (le nombre d'enfants accueillis étant limité en raison du contexte sanitaire), 20 enfants de moins de 6 ans et 29 enfants de plus de 6 ans.

Le protocole sanitaire des accueils collectifs de mineurs ne permettant pas d'organiser des sorties, Sophie et son équipe d'animateurs ont fait venir des intervenants extérieurs pour le plus grand plaisir des enfants.

L'action village en sport a été reconduite et a permis aux enfants de bénéficier de séances d'activités sportives gratuites offertes par le Département du Nord. ■



## LES ACCUEILS DE LOISIRS DES PETITES VACANCES

Rappel des dates de fonctionnement des accueils de loisirs des petites vacances :

- **Vacances de Toussaint** : du 19 au 30 octobre 2020 (*inscriptions closes*).
- **Vacances de Noël** : du 21 au 24 décembre 2020 (*inscriptions du 23/11 au 06/12/2020*).
- **Vacances d'Hiver** : du 22 février au 5 mars 2021 (*inscriptions du 25/01 au 06/02/2021*).
- **Vacances de Printemps** : du 26 avril au 7 mai 2021 (*inscriptions du 29/03 au 10/04/2021*).

Contact : Sophie DESODT au 03 28 40 82 20

## LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

Depuis le 2 septembre, la commune a mis en place son accueil de loisirs tous les mercredis de l'année scolaire (hors vacances).

Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants à la journée complète mais aussi à la demi-journée, matin ou après-midi, avec ou sans repas (préparé par notre équipe de cuisinières).

**Attention : Le nombre de places est limité.**

## BANQUE ALIMENTAIRE

### NOUS COMPTONS SUR VOUS PLUS QUE JAMAIS

La collecte nationale aura lieu le samedi 28 novembre au matin.

Comme chaque année, vous avez la possibilité de faire un don à la Banque Alimentaire. Avec ce numéro de la lettre municipale, vous avez reçu un sachet dans lequel vous pouvez mettre les denrées non périssables (conserves, pâtes, riz, biscuits, etc). Si vous êtes absents lors du ramassage et que vous souhaitez faire un don, vous pouvez

laisser le sachet devant votre porte. La crise sanitaire a grandement impacté le réseau des Banques Alimentaires : les dons de produits frais en baisse au début de la crise ont conduit à puiser dans leurs stocks de produits secs ; la collecte de printemps n'ayant pas eu lieu, ils ont plus que jamais besoin de notre solidarité et générosité lors de cette collecte nationale. ■



## SOLIDAIRES FACE À LA MALADIE

Le lancement national a eu lieu le 12 septembre dernier sous le hastag #tropfort.

« Aujourd'hui, il ne faut rien lâcher car les victoires sur la maladie sont réelles : 8 médicaments de thérapie génique sont déjà sur le marché et, d'ici 4 ans, les scientifiques en annoncent pas moins de 40 », se félicite Sébastien BRUNET, coordinateur AFM-Téléthon.

Pour le week-end officiellement dédié au téléthon, les 4 et 5 décembre, la réflexion est en cours dans l'équipe municipale. Nous sommes pleinement conscients de la situation sanitaire, nous savons que nous aurons du mal à faire des choses en intérieur, mais les malades sont toujours là et la recherche a toujours besoin d'argent.

Si vous souhaitez soutenir le Téléthon pour faire avancer la recherche en faisant un don, quel que soit son montant, c'est simple et rapide, il vous suffit de vous connecter au site [faireundon.telethon.fr](http://faireundon.telethon.fr).

Selon l'article 200 du code général des impôts, 66% de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu. Par exemple, si vous effectuez un don de 75€ à l'association, il ne vous en coûtera en réalité que 25,50€ après réduction d'impôt.

### ANNULATION DES MANIFESTATIONS

De très nombreuses manifestations organisées par les associations et par la commune sont encore en attente de décisions. En effet la crise sanitaire que nous traversons nous contraint à beaucoup d'annulations malgré l'investissement de chacun des acteurs. Nous sommes suspendus aux décisions des différentes autorités et nous avons le souci de préserver la santé de chacun.

C'est avec beaucoup de regrets que nous sommes contraints d'annuler ou de faire annuler de nombreux événements dans les deux mois qui viennent. Nous sommes reconnaissants du travail et de l'investissement que chacun met à l'ouvrage pour faire vivre notre village, son association. Nous remercions chacun des acteurs et espérons pouvoir vous retrouver vite dans l'ensemble des manifestations.

- **Bourse multi collections et expositions** organisées par l'Amicale Philatélique le samedi 17 et dimanche 18 octobre à la salle des fêtes. **Annulée**
- **Don du sang** le dimanche 11 octobre à la salle des fêtes (sans extension) : compte tenu de son caractère impérieux, tout sera fait pour permettre le maintien de la collecte si les conditions sanitaires le permettent.  
**Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.**
- **Soirée Halloween** organisée par le Comité des fêtes de Vieux-Berquin le samedi 31 octobre à la salle des fêtes. **Annulée**
- **Repas du FCB** le samedi 7 novembre à la salle des fêtes de Sec-Bois. **Annulé**
- **St Martin** le mardi 10 novembre à 18h30. **Annulé**
- **Cérémonies commémoratives de l'Armistice** le mercredi 11 novembre : cérémonie au Monument aux Morts et cimetière à 10h30 à Sec-Bois, à 11h00 à Vieux-Berquin.  
**Les cérémonies seront maintenues à minima (en petit comité).**
- **Animations du Téléthon** le samedi 21 novembre.  
**Réflexion en cours pour une version extérieure.**
- **Banque alimentaire** le samedi 28 novembre, ramassage à domicile entre 9h30 et 12h30.
- **Repas de l'AFN Sec-Bois** le samedi 28 novembre à la salle des fêtes. **Annulé**
- **Sainte-Cécile de l'Harmonie municipale** le dimanche 29 novembre : messe à 11h00 en l'église St Barthélémy.
- **Marché de Noël artisanal** organisé par les associations Espace Loisirs et Atelier & Frip les samedi 5 décembre (de 14h00 à 19h00) et dimanche 6 décembre (de 10h00 à 18h00) à la salle des fêtes et Espace Louis de Berquin. **Annulé**
- **Journée nationale d'hommage** aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, de 1952 à 1962 : commémoration le 5 décembre à 11h30.
- **Banquet des aînés** le mercredi 16 décembre à la salle des fêtes.  
**En attente de décision**

### PERMANENCES ET SERVICES

#### POINT PLUME UN SERVICE GRATUIT

Un souci pour répondre à un courrier administratif, des difficultés pour remplir un formulaire ou un dossier (ex APA, CMU, APL).

Alors, n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec Madame FOURNIER, membre du Conseil Municipal, qui se tient à votre disposition pour vous conseiller ou pour vous aider dans la rédaction de ce document.

→ Pour cela il vous suffit d'appeler au 09 66 82 72 53.

C'est en toute discrétion que ce rendez-vous s'effectuera chez vous ou en mairie.

#### UNITÉ TERRITORIALE DE PRÉVENTION ET D'ACTION SOCIALE (U.T.P.A.S)

Il n'y a pas de permanence en mairie actuellement. L'assistante sociale peut venir à domicile en cas de difficultés pour se déplacer à Bailleul.

→ Pour rencontrer une assistante sociale de L'U.T.P.A.S contact : 03 59 73 43 00  
161 rue de Lille à Bailleul.

#### RELAIS-EMPLOI

Vous avez des besoins ponctuels de gardes d'enfants, petit bricolage, jardinage, entretien de locaux, manutention logistique.

→ Contactez nous au 03 28 49 19 49  
41 rue d'ypres - bailleul  
[emploi.relais@wanadoo.fr](mailto:emploi.relais@wanadoo.fr)

Permanences : Mairie de Vieux-Berquin le 9 octobre et 20 novembre de 9h à 10h

#### ADAR FLANDRE MÉTROPOLÉ L'AIDE À DOMICILE À CÔTÉ DE VOS

Aide aux tâches ménagères, aide à la personne, courses, petits travaux de bricolage et de jardinage, gardes d'enfants, soins à domicile.

→ Votre référent : Céline STEVENOOT  
responsable du secteur de Merville  
66 rue des Prêtres - Merville - 03 28 48 27 04

#### C.C.A.S

Les colis de Noël seront confectionnés et distribués le vendredi 11 décembre aux aînés de plus de 75 ans et plus, résidant dans la commune.

Aux bénéficiaires du C.C.A.S et aux personnes handicapées 203 colis seront distribués.

La composition du colis sera identique à l'année dernière, les commandes seront passées au magasin Carrefour Contact et à la boulangerie de la commune.

#### SMICTOM DES FLANDRES

Distribution de sacs blancs

Les 7, 10 et 17 octobre de 9h00 à 11h30  
Lieu : entrée des ateliers municipaux (à côté de l'espace Louis de Berquin).  
Réservée aux usagers n'ayant pu se rendre aux permanences précédentes.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre aux permanences de votre commune, vous avez accès aux permanences des communes voisines.



## UN ENJEU MULTIPLE

**Infolys.fr est un dispositif de sensibilisation à la gestion de la ressource en eau et au risque d'inondation développé par le Symsagel.**

Depuis Janvier 2020, y sont régulièrement proposés des contenus informatifs, pédagogiques et des outils pour échanger avec des spécialistes. Son déploiement sur internet et les réseaux sociaux à destination des habitants du Bassin Versant de la Lys est rendu possible grâce à l'ensemble des acteurs du territoire :

communes [www.infolys.fr/#le-territoire](http://www.infolys.fr/#le-territoire), institutions et associations [www.infolys.fr/#les-partenaires](http://www.infolys.fr/#les-partenaires)

### LES THÉMATIQUES ABORDÉES

Connaître les bonnes pratiques en gestion de la ressource en eau, sur la prévention du risque d'inondation, comprendre le territoire et la différence entre les villes en amont et en aval du bassin de la Lys, l'explication des ouvrages implantés sur la zone mais aussi des témoignages d'élus, d'experts et de sinistrés...

**Infolys.fr** a pour vocation la mise en avant de ses partenaires et plus particulièrement de leurs ressources pédagogiques. Une première communication en partenariat avec l'Adopta a vu le jour en Juin dernier, elle concernait 9 bonnes pratiques permettant une meilleure gestion des eaux pluviales directement chez le particulier.

**Cet enjeu est multiple** et vise plus largement que les usagers : les acteurs de la construction et les instances politiques locales.

Les principes même de l'urbanisation sont à revoir autour de 4 axes principaux pour :

- 1/ préserver les zones humides
- 2/ retenir les surplus d'eau pluviale
- 3/ guider les flux pluviaux
- 4/ favoriser l'infiltration

**Voici une nouvelle vidéo de moins de 3 min**

<https://youtu.be/tthk5s-siB4>, proposée par ADOPTA et SYMSAGEL pour aborder de manière globale, simple et didactique l'ensemble de la problématique et des solutions associées. ■

**CONTACT : Julien DELATTRE - Directeur Général Adjoint**  
[contact@infolys.fr](mailto:contact@infolys.fr)

### À PROPOS de SYMSAGEL

Créé le 22 décembre 2000, le SYMSAGEL est un Établissement Public Territorial de Bassin. Il a pour mission la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que la préservation et la gestion des zones humides sur le bassin versant de la Lys.

[www.sage-lys.net](http://www.sage-lys.net)

## MONOXYDE DE CARBONE

### RESTONS VIGILANTS

**Gaz inodore, incolore et non irritant, le monoxyde de carbone ou CO est un gaz toxique, à peine plus léger que l'air qui se mélange donc très vite à celui-ci.**

Il provoque des décès très rapidement dans des circonstances d'exposition accidentelles, telles que : mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il peut s'agir d'appareils de chauffage (principal ou d'appoint) de production d'eau chaude, de décoration ou de bricolage, de cuisinières, de poêles ou convecteurs de moteurs de groupe électrogène, de la fuite d'un conduit de cheminées, de foyers au mauvais tirage.

La toxicité du CO est fonction de la dose absorbée (il s'agit toujours et exclusivement d'une absorption respiratoire). Il pénètre très librement et très rapidement jusqu'aux alvéoles Pulmonaires, de sorte que la quasi-totalité du CO inhalé prend la place de l'oxygène dans le sang.

L'exposition prolongée (2 à 3h) peut provoquer pertes de connaissances, coma voire le décès. Une exposition plus brève conduira à une intoxication légère caractérisée par des céphalées, vertiges, nausées / vomissements, palpitations, douleurs ou oppressions thoraciques.

#### COMMENT S'EN PRÉMUNIR

Quelques conseils simples suffisent à prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).
- Aérez tous les jours votre logement pendant 10 minutes, même par temps froid.

- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau, et chaufferies principalement).
- Ne faites pas fonctionner en continu les chauffages d'appoint. ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils interdits en lieu fermé (barbecues, ponceuses).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (brasero, cuisinière, etc).
- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé : exclusivement à l'extérieur.
- Pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

#### QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements, vous êtes peut-être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone.

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez les appareils à combustion si possible.
- Evacuez les locaux et bâtiments.
- **appelez les secours :**  
**sapeurs pompiers 18, urgences médicales 15** ■

#### AUPRÈS DE QUI SE RENSEIGNER

Pour plus d'informations vous pouvez contacter **Le centre anti poison de LILLE** au 0800 59 59 59  
**Un professionnel qualifié** : plombier, chauffagiste, ramoneur.

## TRAVAUX

### RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

- **Changement des menuiseries, fenêtres et portes** : isolation thermique, double vitrage et isolation phonique (École Léonard de Vinci, classe de M<sup>me</sup> BOSCHAT, École du Drooghout, Salle des fêtes de Sec-Bois).
- **Église de Sec-Bois** : remplacement des abats son, menuiseries, cadre en bois et vitrage du clocher.

### RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- **Réalisation d'un forage** pour faciliter et limiter les coûts d'arrosage du terrain de football en période de sécheresse. Travaux réalisés fin juillet par l'entreprise *AMCAL*.
- **Réfection du clocher de l'église de Sec-Bois** par l'entreprise *Bâtiment et Travaux Publics LEFEBVRE (BTPL - Merville)* pour la réfection qui est urgente du clocher de l'église de Sec-Bois (rejointoiement, maçonneries pour un montant de 54 385 € HT, (durée prévue : 2 mois, pose et dépose de l'échafaudage comprise).  
**En complément de ces travaux**, profitant de l'installation de l'échafaudage, des travaux de couverture seront entrepris sur le clocher par la *SARL BT DEKNEUDT (Bailleul)* pour un montant de 15 352 € HT (chêneaux, ardoises, tabatière, tuyaux de descente et changement de gouttière).
- **Élagage et abatage** de certains arbres fragiles des peupliers du terrain de Sec-Bois Les travaux ont été réalisés mi-septembre par l'entreprise *PAYSAGES DES FLANDRES (Bailleul)*.



### RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES ET ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- **Aménagement de la chaufferie** de l'école du Drooghout.
- **Déplacement de la chaudière murale et séparation de la pièce en 2** afin de créer un nouveau local de rangement. Pour réaliser cet aménagement dans les normes, une convention de contrôle technique a été passée avec *Bureau Veritas* qui sera chargé de valider le travail réalisé conjointement par nos services techniques et l'entreprise *LJ SOOTS (Le Doulieu)*.

Parallèlement, le **changement de la toiture** en tôles située au-dessus de la chaufferie (et au-dessus du bureau de la directrice de l'école) était nécessaire. Les travaux (25m<sup>2</sup> de toiture en bacacier) ont été réalisés par l'entreprise *SARL BT DEKNEUDT (Bailleul)*. ■

## Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité Municipale

En vertu de l'Article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Le monde associatif et la vie du village sont mis à mal sous prétexte de crise sanitaire. Dans les temps difficiles que nous traversons, les liens sociaux qui nous unissent devraient pourtant être préservés au maximum des possibilités d'accueil des infrastructures selon les conditions sanitaires.

Rien de cela à Vieux-Berquin ! Sous prétexte de centre de prélèvement Covid, l'Espace Louis de Berquin est réquisitionné gratuitement par un laboratoire privé et les activités des associations non sportives sont suspendues. La médiathèque n'est ouverte qu'au strict minima. Les associations sportives sont livrées à elles-mêmes. Même les événements nationaux et internationaux fédérateurs sont passés sous silence : rien pour la semaine de la mobilité ou la journée mondiale du nettoyage. Notre campagne, nos chemins et leurs fossés sont-ils si propres que cela ?

Point positif, l'avancée du projet attendu par tous concernant la sécurité routière sur la RD947 auquel nous avons apporté nos propositions car la 1<sup>re</sup> présentation de ce projet par l'adjoint aux travaux semblait à mille lieux de la réalité du terrain. C'est dans l'incompréhension générale que cet habitant d'Estaires nous a montré sa méconnaissance des problématiques de circulation en centre bourg. L'exécutif a convenu de mettre en place un groupe de réflexion issu de la commission travaux. À suivre...

« Circulez, il n'y a rien à voir ! »

Telle est presque en ces termes, la réponse à notre demande pour obtenir les comptes rendus des réunions des commissions municipales. La diffusion auprès de l'ensemble des élus est pourtant une obligation légale. Une nouvelle fois, l'excuse de la crise sanitaire est mise en avant. Les élus adjoints n'ont-ils pas les compétences pour résumer les réunions qu'ils animent ? N'ont-ils pas non plus les compétences pour s'adresser directement aux habitants, sans passer par le DGS ?

Des (in)compétences ont pourtant été promises par le maire pour justifier l'envolée des indemnités des élus. En traduction, il fallait comprendre « appel à la sous-traitance ». Pour la gestion des cimetières, plutôt que d'acquiescer les savoirs nécessaires à cette mission par la formation des agents et élus, le choix est de payer une seconde fois pour une mission déjà indemnisée. Malheureusement, ce n'est qu'un exemple.

Enfin, nous avons pu constater, lors de la commission travaux, qu'aucun des nouveaux projets annoncés par la majorité n'a été pensé ou chiffré ! City stade, salle de musique, maison médicale ne sont au mieux que des promesses électorales !

## LES INFOS DES ASSOS

### → JUMELAGE

La commune est jumelée avec Nentershausen en Allemagne (situé entre Coblenze et Francfort) depuis 1975.

Les relations entretenues entre les communes se traduisent par des rencontres chaque année lors du week-end de pentecôte alternativement à Vieux-Berquin et Nentershausen.

**En 2020 nous devons fêter les 45 ans du jumelage à Vieux-Berquin remis à l'année prochaine les 22, 23, 24 mai 2021.**

### → ARTS MARTIAUX VIEUX BERQUIN

Pratique du karaté sindokai, projection, sol, cross training.

**Entraînements adultes :** les lundis de 18h15 à 20h15, et les jeudis de 18h30 à 20h30.

**Entraînement enfants** les mardis de 18h30 à 20h00.

**Contact :** Olivier COURDAIN au 06 08 82 10 51.

### → CLUB LE JOLI BOIS

**Activités :** jeux de cartes le jeudi tous les quinze jours (le jeudi jours impairs).

**Repas avec les adhérents du club** une fois par an en août.

**Président :** Claude PRUD'HOMME - Tél. : 03 28 42 71 00.

### → ATELIER & FRIP'

Afin de garantir la sécurité de chacun(e) et ne pouvant vous accueillir dans les conditions habituelles, l'association « Atelier & Frip' »

vous propose de récupérer les vêtements et objets anciens avec vos idées de relooking sur prise de rendez-vous aux horaires habituels, tous les jeudis de 13h30 à 17h30.

### → FC BERQUINOIS

Le FC Berquinois accueille depuis 80 ans ceux qui aiment le foot et veulent le pratiquer dans une ambiance familiale. Aujourd'hui le club compte 11 équipes et une école de foot dès l'âge de 4 ans. Plusieurs essais sont encore possibles.

**Pour tous renseignements, contacter la présidente Corinne BEVE** au 06 01 72 33 89 et la page facebook FC Berquinois.

**Vivons le sport ensemble!**

### → APE LEONARD DE VINCI

L'APE Léonard de Vinci est l'association des parents d'élèves de l'école.

**Nos objectifs** sont l'organisation d'actions et d'événements sur toute l'année scolaire afin de reverser les bénéfices à l'école. Ainsi nous investissons dans du matériel pédagogique, sorties et voyages scolaires, ou autres toujours pour le bien être des enfants.

**Notre prochaine action** sera la vente de pomponettes pour la Toussaint. Tout le monde peut commander, alors n'hésitez plus à demander votre bon de commande!!!

**Vous pouvez nous contacter par mail** [ape.leonarddevinci@gmail.com](mailto:ape.leonarddevinci@gmail.com) ou nous suivre sur facebook **APE leonard de Vinci Vieux-Berquin.**

## CIVISME

**Nous avons la chance de vivre dans la magnifique commune de Vieux Berquin.**

Parce que le monde évolue vite, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui et de l'environnement.

La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, les règles de stationnement et le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie.

Il nous appartient à nous, Vieux Berquinois et Vieux Berquinoises, de faire que notre village nous soit agréable et où il y fait bon vivre. Pour ce faire, chacun d'entre nous, doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier.

→ Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Trop souvent, les poussettes et les fauteuils roulants doivent emprunter la chaussée avec les dangers que cela comporte. Arrêt et stationnement gênant, certaines zones ne sont pas réglementées par une signalisation

indiquant que l'arrêt ou le stationnement sont interdits. Néanmoins l'arrêt et le stationnement ne sont pas autorisés.

→ Le ramassage des ordures ménagères à lieu le mardi. Soyons vigilants à sortir les poubelles le lundi soir et les rentrer le plus rapidement possible. Une fois encore veillons à l'accessibilité des trottoirs pour chacun et chacune sans mettre en difficultés les usagers.

→ Les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers utilisant des outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière ou scie mécanique) sont autorisés uniquement :

- **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et les jours fériés** de 10h00 à 12h00

→ Les propriétaires ou les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et du fil

d'eau face à leur habitation. Les déchets ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. Il vous appartient de procéder à la coupe, à la taille ou à l'élagage de toute végétation, les mauvaises herbes n'ont pas leurs places sur nos trottoirs. Les masques ne doivent pas fleurir notre ville, les services communaux s'en chargent. Si un concours de façades enherbées était organisé, certaines pourraient prétendre à un premier Prix.



## La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

**Directeur de la publication :** Jean-Paul SALOMÉ ■ **Rédacteur en chef :** Pierre-Louis RUYANT ■ **Comité de rédaction :** Jean-Paul SALOMÉ, Pierre-Louis RUYANT, Arlette FLAMMEY, Cindy SCHRAEN, Lucette FOURNIER, Régis VANDAMME, Patricia SIMON, Charlotte BERTHES et les Services Municipaux ■ **Crédit photos :** Mairie de Vieux-Berquin, Adobe Stock ■ **Crédit graphique :** Jean-Christophe BATTESTI ■ **Impression :** 1200 exemplaires sur papier recyclé - Nord'Imprim - Steenvoorde ■ **ISSN :** en cours

**Mairie de Vieux-Berquin** - 8 Grand-Place 59232 - **Téléphone :** 03 28 42 70 07

**Ouverture au public :** du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 à l'exception des mois de juillet et Août.  
[www.mairie-vieux-berquin.fr](http://www.mairie-vieux-berquin.fr) - [contact@mairie-vieux-berquin.fr](mailto:contact@mairie-vieux-berquin.fr)